

compte rendu du comité directeur
COMITE REGIONAL D'ESCRIME AUVERGNE-RHONE-ALPES
du 17 octobre 2020 en visioconférence

Membres présents et représentés :

Mesdames S. BOUISSON, S. DEYRES, L. MAKROUD, N. MARION, B. SAINT BONNET, Messieurs M. BAUMSTARK, J-P. BERGER, J-M. BRUYAT, O. DELANNOY, P. DEL MONACO, E. DESPERIER, P. FREYSSINIER, D. GRIMAUT, O. IMBERY, S. JAKOB, E. JULIEN, P. LAFAY, L. LARDY, T. MARTINEAU, H. MESNIL,, A. PIATKO, L. PRADEL, G. TROCCAZ, B. URBAIN, Q. VUVIET,

Invités présents :

L. RAKOUTE et J-B. DUCHATEAU, CTS ; Luc TULOUP, coordonnateur du centre de formation, D. BOURDIE candidat à la cooptation, F. BLANCHARD, M-F. CHARDET, A. KIRCHER, collaboratrices salariées

Excusés : F. CARRE, mandat à Philippe LAFAY, B. MOLLE, H-D PATUREL, mandat à Brigitte SAINT BONNET, F. ZITOUN

Gérard VASSENET, invité

Absent : Boris PENET

Ouverture de la séance à 09h40.

Le quorum des réunions du comité directeur étant établi à 1/3 des membres présents ou représentés, il est atteint avec 26 membres présents ou représentés en début de séance, sur 30 membres élus, 27 à partir de 10h50, heure à laquelle Madame Laila MAKROUD rejoint la réunion.

ORDRE DU JOUR

1. Accueil du président
2. Tour de table de présentation, attentes, envies, rêves
3. Présentation et élection du Bureau
4. Chargé de mission bénévole auprès du Bureau
5. Délégation de signature
6. Désignation des membres du CA de la CERA Formation
7. Mise en place des commissions médicale et arbitrage
8. Mise en place de l'ETR
9. Fixation des barèmes de remboursement des frais
10. Cooptation David BOUDRIE
11. Date et ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire
12. Temps d'échanges sur l'organisation, le fonctionnement et les objectifs
13. Calendriers des réunions
14. Questions et informations diverses

Points à l'ordre du jour	Echanges / informations	Décisions Quoi ? Qui ? Quand ?
Accueil du président	Philippe LAFAY, accueille les participants et les remercie de leur participation à cette réunion organisée en visioconférence au vu des conditions actuelles de crise sanitaire.	

	<p>En premier lieu, il rend hommage à la mémoire de Bertrand DEDIEU, décédé brutalement dans sa vingt-troisième année. Originaire d'Albi, il avait rejoint Grenoble ces deux dernières années pour ces études. Épéiste, il était apprécié pour son engagement, sa prévenance et sa bienveillance notamment au sein du CE Parmentier où il était licencié, mais également au sein du CREFED Sabre de Meylan où il assurait le soutien scolaire des athlètes. Philippe LAFAY propose une minute de silence pour lui rendre hommage.</p> <p>Il remercie le précédent comité directeur, l'équipe technique et les salariées pour leur soutien et collaboration, ainsi que les membres réélus qui ont souhaité reconduire leur mandat et les membres nouvellement élus pour leur engagement.</p> <p>Il énonce ces vœux de réussite à la nouvelle équipe fédérale, dont il ne fait plus partie. Il exprime les inquiétudes des présidents de clubs et associations territoriales, partagées par l'ensemble du monde de l'escrime face à la crise sanitaire. Le comparatif des prises de licences de date à date par rapport à la saison dernière est largement déficitaire. « Navigation à vue » pas de visibilité sur les semaines, mois à venir. Pour exemple : en attente de la parution de décret qui pourrait remettre en cause le maintien du stage de détection M13 ainsi que les sessions de formations fédérales organisés sur Voiron à partir de lundi prochain.</p> <p>Il formule ses interrogations sur la structuration territoriale qu'envisage la nouvelle équipe fédérale, son fonctionnement, la reconnaissance des comités régionaux, la répartition territoriale de l'enveloppe ANS, l'avenir des cadres techniques....Autant d'inquiétudes tant sur le plan sportif, formatif qu'économique.</p> <p>Les enjeux pour l'olympiade 2020/2024 s'inscriront dans la dynamique qui devra être insufflée dans la préparation des « Jeux de Paris 2024 »</p> <p>Brigitte SAINT BONNET, nouvellement élue au bureau fédéral rassure le comité en mentionnant que les comités régionaux ne seront pas mis à l'écart de la politique fédérale, ils seront représentés par « un cercle des CR », de même que les présidents de clubs via la conférence des présidents de club. Elle énonce la composition du nouveau bureau fédéral.</p>	
<p>Tour de table de présentation, attentes, envies, rêves</p>	<p>P. LAFAY introduit ce tour de table en énonçant la composition du comité directeur qui se compose à ce jour de trente membres, douze membres du Lyonnais, douze de Dauphiné-Savoie et six auvergnats, dont huit président(e)s d'associations territoriales. Il est représenté par cinq femmes et vingt-cinq hommes, vingt et un membres du précédent comité directeur et neuf nouveaux élus.</p> <p>Chacun des membres est ensuite invité à se présenter en précisant ses attentes et ses souhaits au sein du comité directeur. Ce tour de table permet de valider les présences.</p>	

<p>Présentation et élection du Bureau</p>	<p>Philippe LAFAY présente la composition de son bureau.</p> <p>A titre d'information sont demandées les modalités de sélection, l'Auvergne étant peu représentée. Même si la représentativité de l'ensemble du territoire à toute sa place au vu de sa diversité, la constitution d'une équipe ne s'appuie pas sur la proportionnalité des quotas, mais davantage sur sa capacité à mobiliser les compétences et les faire interagir afin de proposer une dynamique de gouvernance régionale. Nous faisons tous partie d'une même région et il serait nécessaire de s'atteindre à ne plus s'exprimer en clivant les différents territoires,</p> <p>A ce propos, pour information la liquidation du CID Dauphiné-Savoie aura lieu samedi prochain. Les actifs ont été répartis au bénéfice des associations territoriales. La part relevant de celle de Haute-Savoie a été allouée en fonds dédiés au Comité Régional en attente d'un redémarrage de l'activité ou d'une fusion avec un autre département. Le CID a également abondé les provisions retraite du comité régional pour les années de salariat d'Alexandra KIRCHER au sein du CID.</p>	<p>La composition du Bureau pour l'olympiade 2020/2024, telle que proposée est approuvée avec :</p> <p>1 voix contre : Quentin VUVIET 2 abstentions : Patrick DEL MONACO et Jean-Michel BRUYAT 23 voix pour (sur un total de 26 votants présents et représentés)</p> <p>Forment le nouveau bureau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Philippe LAFAY, Président, • Thierry MARTINEAU, Vice-Président, • Laurent LARDY, Vice-Président, • Laila MAKROUD, Vice-Présidente, • André PIATKO, Vice-Président, • Stéphan JAKOB, Vice-Président, • Hervé MESNIL, Secrétaire Général, • Sandrine BOUISSON, Trésorière, • Martin BAUMSTARK, Trésorier adjoint,
<p>Chargé de mission bénévole auprès du Bureau</p>	<p>Comme pour le mandat précédent, P. LAFAY propose la création d'un poste de chargé de mission bénévole auprès du bureau et propose Gérard VASSETNET, licencié indépendant, à cette fonction, personnalité qualifiée en matière de soutien juridique administratif et financier.</p>	<p>La proposition de création d'un poste de chargé de mission est approuvée à l'unanimité (26 votants présents et représentés)</p> <p>Gérard VASSETNET occupera le poste de chargé de mission bénévole pour accompagner le Bureau dans ces décisions</p>
<p>Délégation de signature</p>	<p>Philippe LAFAY propose à la délégation de signatures bancaires quatre membres du bureau, la trésorière et le trésorier adjoint, ainsi que le président et le vice-président en charges des affaires financières.</p> <p>Laurent LARDY, vice-président en charges des affaires financières, disposait l'olympiade précédente de cette délégation notamment par souci de transparence pour le remboursement des frais du trésorier, validés par le président et ponctuellement en l'absence du trésorier, pour des opérations urgentes validées par le bureau.</p>	<p>La délégation de signatures bancaires et retrait tels que proposés sont adoptés avec 1 abstention : Patrick DEL MONACO et 25 voix pour (26 votants présents et représentés)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Philippe LAFAY, président • Laurent LARDY, vice-président • Sandrine BOUISSON, trésorière • Martin BAUMSTARK, trésorier adjoint

	<p>Il propose également le retrait de signature bancaire à Bernard MOLLE, qui n'a pas souhaité renouveler son mandat de trésorier pour cette nouvelle olympiade, tout en restant cependant membre du comité directeur actuel.</p>	<p>Le nécessaire sera fait auprès de la banque dans les meilleurs délais</p>
<p>Désignation des membres du CA de la CERA Formation</p> <p>Délégation de signature CERA FORMATION</p>	<p>La CERA formation est désormais habilitée UFA - Unité de Formation d'Apprentis par le CFA - Centre de Formation d'Apprentis des Métiers du Sport et de l'Animation de Vienne. Elle accueille donc pour la première fois cette année des apprentis sur la promotion BPJEPS 2020/2021. C'est une belle opportunité pour le développement des clubs et la sécurisation des parcours des apprenants, Fortement intéressé par cette perspective le comité régional de la région Bourgogne-Franche Comté a sollicité une réunion en visioconférence avec Luc TULOUP la semaine prochaine. C'est également sécurisant pour la CERA Formation et permet d'accroître l'offre de formation du CFA, dont Philippe LAFAY fait à présent partie en qualité de membre du conseil d'administration (élection lors de la dernière assemblée générale du CFA cet automne).</p> <p>La formation DEJEPS dispensée par l'IFFE n'est pour l'heure pas accessible en apprentissage. Quelle sera l'évolution de l'IFFE ? Est-ce que la CERA Formation doit évoluer en lien avec l'IFFE vers le DEJEPS ?</p> <p>Cette année, le grand chantier pour la CERA Formation résidera en son référencement certification nationale qualité QUALIOPi, indispensable au 1^{er} janvier 2022 pour les organismes de formation (réforme de la formation professionnelle).</p> <p>Avant de passer au vote des délégués du comité régional à la CERA Formation, il est rappelé que le conseil d'administration de la CERA Formation compte statutairement huit membres, dont deux de droit, le président et le trésorier du Comité Régional.</p> <p>Philippe LAFAY propose à la délégation de signatures bancaires 2 membres du bureau de la CERA FORMATION, la trésorière, ainsi que le président</p> <p>Il propose également le retrait de signature bancaire à Bernard MOLLE, qui n'a pas souhaité renouveler son mandat de trésorier pour cette nouvelle olympiade.</p>	<p>La composition du conseil d'administration de la CERA Formation pour l'olympiade 2020/2024, telle que proposée est approuvée à l'unanimité (26 votants présents et représentés)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Philippe LAFAY, Président • Sandrine BOUISSON, Trésorière • Olivier DELANNOY • Eric DESPERIER • Olivier IMBERY • Andre PIATKO • Brigitte SAINT BONNET • Gilbert TROCCAZ <p>Sur proposition de Luc TULOUP, il sera demandé à Alain PARDO, BEE3, cadre d'état à la retraite de rejoindre s'il le souhaite le conseil d'administration de la CERA Formation en qualité de chargé de mission bénévole afin de faire bénéficier les membres de son expertise.</p> <p>La délégation de signatures bancaires et retrait tels que proposés sont adoptés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Philippe LAFAY, président • Sandrine BOUISSON, trésorière

<p>Mise en place des commissions médicale et arbitrage</p>	<p><u>Commission médicale :</u> La nomination d'un médecin fédéral régional, référent régional, relais de la commission nationale est nécessaire. Le Dr Flavien ZITOUN est proposé pour assurer cette fonction. Il lui reviendra de composer la commission en se rapprochant notamment des Dr LAVOREL, médecin référent du CREFED Épée et Stéphanie LOGNON qui a longtemps officié en Lyonnais, mais également d'autres catégories de professionnels du secteur médical et paramédical et/ou de licenciés souhaitant s'impliquer dans les travaux de la commission.</p> <p><u>Commission arbitrage :</u> Il est proposé de reconduire Eric DESPERIER à la présidence de cette commission S'est déjà positionné sur cette commission André PIATKO, arbitre international. NB : statutairement (cf. CNA) 4 postes sont à pourvoir A ces membres pourraient être associés un référent par département, consultants et/ou chargés de mission. Il est envisagé d'uniformiser les formations notamment en référence aux nouvelles « lames », car si la motivation pour se présenter aux formations est bien là, le pourcentage désastreux de réussite aux QCM lors des JNA témoigne d'un problème en amont de l'entrée en formation. Est demandé s'il serait possible de mettre en place d'ici la fin de l'année civile une seconde session de JNA (celle de juin n'ayant pu avoir lieu, suite aux mesures sanitaires) ?</p>	<p>Le docteur Flavien ZITOUN est nommé en qualité de médecin fédéral régional à l'unanimité (27 votants présents et représentés) et est en charge de composer la commission à soumettre lors du prochain comité.</p> <p>La commission régionale d'arbitrage pour l'olympiade 2020/2024, dont la composition conforme statutairement sera à valider lors du prochain comité directeur. est ouverte à l'unanimité.</p> <p>Les membres présents sont invités, en fonction de leurs compétences et appétence à se positionner sur les commissions régionales. Ces commissions sont également ouvertes aux licenciés non membres du comité directeur.</p>
<p>Mise en place de l'ETR</p>	<p>La composition de l'équipe technique régionale n'a pas à être votée par le comité directeur. Elle lui sera seulement proposée à l'initiative des deux cadres d'État (cf. pour rappel l'article 26 des statuts – l'Équipe Technique Régionale)</p> <p>Le CTS coordonnateur est désigné par le directeur technique national avec l'aval du directeur régional de la jeunesse et des sports. L'ETR relève d'une convention avec l'État, signée par le DTN et le président du comité régional.</p>	<p>Le comité directeur demande à l'unanimité à Laurence RAKOUTE et Jean-Bernard DUCHATEAU de faire une proposition de composition de l'ETR qui sera présentée lors du prochain comité directeur</p>
<p>Fixation des barèmes de remboursement des frais</p>	<p>Est proposé le maintien des bases actuelles.</p> <p>Il est fait remarquer que la limitation des 800 kilomètres pour le remboursement des frais kilométriques peut être bloquante dans des conditions particulières, telle la grève SNCF que l'on a connue l'année dernière, ou des mesures sanitaires spécifiques. Ex : un aller-retour Lyon/Noisy-le-Grand pour se rendre au siège de la FFE dépasse les 800km autorisés dans</p>	<p>Les barèmes de remboursement suivant sont approuvés à l'unanimité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Kilomètres : 0.35 euros, plus autoroute et parkings, avec autorisation préalable du bureau au-delà de 800 kms • SNCF : frais réels

	<p>le barème proposé. Le dépassement des 800km sera donc soumis à accord préalable du bureau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avion : accord préalable du bureau • Hôtel : maximum 70 euros en région parisienne et 60 euros en province • Repas justifié : maximum 25 euros
<p>Cooptation de David BOUDRIE</p>	<p>Un poste est disponible sur les quotas de l’Auvergne. David BOUDRIE dont la candidature a été refusée par la commission de contrôle des opérations de vote pour motif d’absence de motivation (omission) sur l’acte de candidature est proposé à la cooptation en qualité de membre du comité directeur.</p> <p>Il reste également un poste disponible à la cooptation sur les quotas du Lyonnais.</p>	<p>Proposition adoptée à l’unanimité La cooptation de David BOUDRIE sera soumise à approbation lors de la prochaine assemblée générale. Les candidats potentiels sur le quota du Lyonnais doivent faire acte de candidature.</p>
<p>Date et ordre du jour de l’assemblée générale ordinaire</p>	<p>La date proposée est le samedi 12 décembre 2020 9h30, AG CR et CERA FORMATION, le lieu restant à définir ou en visioconférence, avec l’ordre du jour suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accueil du président et présentation des travaux en cours 2. Approbation du compte rendu des AG 2019 3. Confirmation de la cooptation de David BOUDRIE 4. Rapport moral 5. Rapport sportif 6. Approbation des comptes du CR et CERA au 31 août 2020 7. Affectation du résultat 8. Quitus au trésorier 9. Fixation de la part régionale du prix des licences 2021 / 2022 10. Budgets prévisionnels 11. Orientations sportives 12. Questions diverses 	<p>L’ordre du jour modifié sur le point 3 sous la formulation «confirmation de cooptation» afin de permettre le cas échéant d’entériner également une cooptation sur les quotas du Lyonnais, est arrêté à l’unanimité pour une date possible le samedi 12 décembre 2020 à 9h30, modifiable par le bureau en fonction, selon les disponibilités et le calendrier fédérale. Lieu à déterminer ou visioconférence en fonction des mesures sanitaires du moment. Un schéma de la gouvernance régionale sous forme d’organigramme et trombinoscope sera présenté lors de ces assemblées.</p>
<p>Temps d’échanges sur l’organisation, le fonctionnement et les objectifs</p>	<p>Si la situation sanitaire a induit de nouveaux modes de fonctionnement, notamment avec l’utilisation massive de la visioconférence, les membres sont unanimes pour dire que des temps d’échanges en présentiels restent indispensables. Le face à face est plus propice à la réflexion de groupe sur des questions de fonds, alors que les décisions concernant un sujet précis peuvent se prendre en visioconférence. En recherche d’une meilleure communication entre membres, sont évoqués différents outils susceptibles d’aider à la réflexion de chacun en amont des réunions. Reste à déterminer</p>	

	<p>celui ou ceux, combinés ou pas, qui seront les plus performants, sachant toutefois que des outils et/ou procédures sont déjà en place et ne demandent qu'à être davantage utilisés. Question est posée quant à la commission communication dont la mise en place pour ce mandat et la recomposition n'a pas encore été évoquée. En cours de réflexion.</p>	
<p>Calendriers des réunions</p>	<p>Dates proposées : Comité Directeur : Samedi 21 novembre 2020 à 9h30 Assemblée Générale : Samedi 12 décembre 2020 à 9h30</p>	<p>Compte tenu des dispositions sanitaires qui seront préconisées à ces dates, les réunions se tiendront soit de préférence en présentiel (lieux à confirmer) soit en visioconférence.</p>
<p>Questions et informations diverses</p>	<p>Laurence RAKOUTE informe le comité directeur de la mise en place, sur la région, d'une première formation d'animateur sabre laser, sur quatre week-end à partir d'octobre et à laquelle dix stagiaires se sont inscrits. La question se pose de l'acquisition du matériel tant pour répondre aux besoins des apprenants dans le cadre des formations que pour l'accompagnement des projets de développement ultérieurs. Le référent sabre laser pour la région est Thierry CHEYLAN. Pour rappel, deux niveaux de formation sont proposés : l'animateur (bénévole) à l'initiative des comités régionaux, et l'éducateur (bénévole). Ce second niveau de formation est ouvert aux enseignants titulaires d'un diplôme inscrit au RNCP. Deux sessions d'éducateur sabre laser sont programmées en février et avril/mai 2021 au CREPS de Wattignies à l'initiative de la FFE. Un certain nombre d'enseignants ayant émis le souhait de suivre cette formation, il a été demandé à la fédération la possibilité de programmer une 3ème session, au cours du dernier trimestre 2021 en région Auvergne-Rhône-Alpes. Par ailleurs, le comité régional travaille depuis deux saisons avec l'association « Colosse aux pieds d'argile » qui lutte pour la prévention des violences faites aux enfants notamment dans le milieu sportif. Une conférence à destination des enseignants, BPJEPS et dirigeants est programmée, salle Barbas, « en soirée » le 18 novembre 2020. Elle fera suite à la sensibilisation à destination des athlètes des CREFED et partenaires qui se déroulera pour sa part simultanément, en présentiel sur Lyon, et en visioconférence pour le CREFED de Meylan. Compte tenu du couvre-feu, cette conférence devra être avancée à 18h30 afin de se terminer à 20h00 pour permettre au plus grand nombre d'y participer, en espérant que la salle Barbas puisse être accessible. Des informations de la ville de Lyon devraient être communiquées ce week-end quant à l'utilisation des gymnases municipaux.</p>	

Pour conclure la séance (12h15), Philippe LAFAY remercie l'ensemble des participants et invite les membres du bureau à se recontacter en tout début de semaine prochaine.